

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 13 juin 2024
Rapporteur :
Madame Laurence VIGNON**

N° 6

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 19/06/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 19/06/2024 (accusé de réception du 19/06/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Demande de subvention : Ar Redadeg 2024
Goulenn yalc'had : Ar Redadeg 2024**

La Redadeg, course-relais pour la langue bretonne est un évènement qui a lieu tous les deux ans en Bretagne. Elle traversera Quimper le samedi 18 mai.

Ar Redadeg a zo ur redadeg a-eiladoù evit ar brezhoneg a vez aozet pep daou vloaz e Breizh. Tremen a raio dre Gemper d'ar sadorn 18 a viz Mae.

La prochaine édition de la Redadeg partira de Plogoff le vendredi 17 mai 2020 et se terminera à Morlaix le samedi 25 mai, après avoir sillonné 1710 kilomètres sans discontinuité, jours et nuits à travers toute la Bretagne, en privilégiant les endroits où la Redadeg n'est pas passée depuis longtemps.

Chaque édition mobilise des milliers de personnes qui prennent part à la course et initient de nombreuses animations tout au long du parcours. Elle associe aussi des centaines de municipalités, d'associations et d'entreprises.

La Redadeg passera sur le territoire de Quimper le samedi 18 mai 2024 en milieu d'après-midi, vers 16h30 / 17h30.

Après une exceptionnelle édition en 2018 pour Quimper, ville-départ de la course, les associations culturelles bretonnes continuent à s'impliquer pour faire de cette étape de la Redadeg une fête. Cette année, le comité coordonné par Ti ar Vro organise une programmation culturelle place du Stivel, à Lokmaria.

Pour prendre part à la course, la commune associe son nom à deux kilomètres (kms n°284 et 285) qui seront parcourus sur les quais de l'Odet jusqu'à la place Saint-Corentin, en invitant élus et citoyens de tous âges à y participer. Cette contribution de la Ville s'inscrit dans le cadre de la charte Ya d'ar Brezhoneg visant la promotion de la langue bretonne.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire à verser une subvention de 700 € à l'association « Ar Redadeg a di da di. ».